

SIC BASSE PLAINE DE L'AUDE

Espèces animales remarquables

Rainette méridionale

Hyla meridionalis



| | |
|---------------------|---|
| PROTECTION | Espèce protégée en France Annexe II (Conv. de Berne) Annexe IV Directive Habitats |
| LIVRE ROUGE | A surveiller |
| DETERMINANTE ZNIEFF | NON |

Généralités

DESCRIPTION

Anoure[®] de petite taille, mesurant environ 50 mm. La peau dorsale est lisse de coloration vert pomme, parfois brune. Une bande brun noir, généralement bordée de clair, court de la narine à l'insertion de la patte supérieure. La face ventrale est uniformément blanche nacrée à jaunâtre.

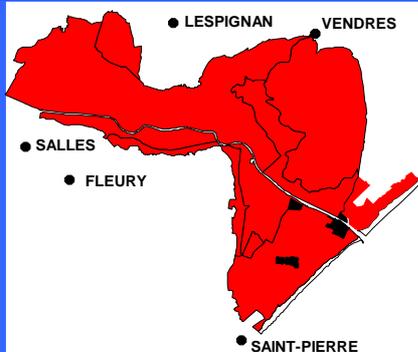
DISTRIBUTION

Languedoc-Roussillon : Tout le Languedoc-Roussillon
France : Sud de la France et un peu à l'ouest
Ailleurs : Maghreb et sud de la péninsule ibérique

ÉCOLOGIE

La Rainette méridionale est présente du niveau de la mer jusqu'à environ 600 mètres d'altitude. Elle est particulièrement abondante dans les marais littoraux méditerranéens et de la façade atlantique, ainsi que dans les secteurs humides en garrigue. Cette espèce peut coloniser des milieux anthropiques comme les parcs et les jardins. Elle se reproduit dans les mares, roselières, bassins divers, parfois dans des ruisseaux ou des vasques rocheuses (localement).

ZPS Basse Plaine de l'Aude



SITES DE REPRODUCTION

L'espèce se reproduit essentiellement dans les zones les plus douces dont l'étang de la Matte, les prairies humides du Bouquet, les prairies du Canton, les zones douces de Pissevaches actuellement en roselières, les mares temporaires et fossés à Vendres-plage. L'espèce est très abondante et peut s'observer également dans les canaux de la plaine agricole.

Menaces et gestion

FACTEURS DE MENACES

- Destruction d'habitats terrestres (mise en culture, urbanisation) et aquatiques (comblements des mares, pollution).
- Introduction d'espèces exotiques concurrentes ou prédatrices (poissons, écrevisses américaines, grenouilles rieuses).
- Utilisation de produits toxiques (pesticides)

CONSERVATION

- Maintenir un taux de salinité faible dans les mares de reproduction
- Prévenir et contrôler l'introduction d'espèces indésirables, les éliminer si nécessaire (poissons notamment)